



Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Assemblée générale du 11/03/2021

Projet de Procès-verbal à approuver par l'AG de 2022

Présents

DE SMET	Emilie	ALTEO asbl
LONOBILE	Gaetano	ALTEO asbl
LEMAUR	Vincent	ALTEO asbl
ANTOINE	Daniel	ALTEO asbl
DE SMET	Emilie	ALTEO asbl
TREMOUROUX	Marc	ALTEO
DABEUX	Thomas	INCLUSION asbl
MARLIERE	Gisèle	ASPH asbl
PAULUS	Maï	ASPH asbl
DESCHEPPER	Mélanie	ASPH asbl
GYSELINCK	Pierre	KVG vzw
BORRE	Ingrid	KVG vzw
SIDAROW	Jelle	KVG vzw
VAN DE WIEL	Lien	KVG vzw
MENKE	Thibauld	Les Briques du GAMP
YALCIN	Melis	VFG
DEMARTIN	Stéphanie	Œuvre Fédérale Les Amis des Aveugles
STEVENS	Helga	Doof Vlaanderen
THIEREN	Marilou	CAWaB
ENGELEN	Marieken	NVSM - Solidaris

Procurations

MAGIS	Michel	LIGUE BRAILLE	À ASPH
JACQUINET	Serge	LCM-ANMC	À Altéo

Excusés

MESSAOUDI	Ouiam	ASPH
COOLS	Manon	ASPH
LONOBILE	Gaetano	ALTEO
BURNOTTE	Jocelyne	AP³
HARMEL	Justine	AP³
BOURDEAUDUCQ	Christine	AP³
ANGILLIS	Victor	Nationale Belgische Multiple Sclerose Liga vzw – Ligue Nationale Belge de la Sclérose en Plaques
TIHON-DECOKELE	Christiane	Nationale Belgische Multiple Sclerose Liga vzw – Ligue Nationale Belge de la Sclérose en Plaques
BORRE	Ingrid	KVG vzw
KEMPEN	Marc	KVG vzw
WILLEKENS	Sophie	KVG vzw
VAN BAEL	Lief	KVG vzw
VERMEEREN	Henk	KVG vzw
DEGRYSE	Elisabeth	LCM-ANMC
DEROITTE	Elise	LCM-ANMC
DUBOIS	Marc	LCM-ANMC
HELLEMANS	Bertout	LCM-ANMC
JACQUINET	Serge	LCM-ANMC
JADIN	Noémie	LCM-ANMC
JANSSENS	Iris	LCM-ANMC
TOURNE	Johan	LCM-ANMC
VAN DE WAEL	Martine	LCM-ANMC
VAN KETS	Katrien	LCM-ANMC
BAYENS	Ann	LCM-ANMC
BALATE	Eric	Œuvre fédérale Les Amis des Aveugles
DESCHAMPS	Yvan	UNMS/NVMS
WILMET	Eric	UNMS/NVMS
VAN DEN EEDE	Veerle	VFG

Absents

FINDERS-BINJE	Patrick	AHVH asbl-vzw
DE SMET	Herman	AHVH asbl-vzw
VERHAEGEN	Patrick	ALTEO asbl
RUTJES	Bernadette	ANAHM asbl – NVHVG vzw
PICRON	Frankie	FFSB

SPODEN	Doris	Kleines Forum
JADIN	Noémie	LCM-ANMC
VAN DE WALLE	Martine	LCM-ANMC
VAN KETS	Katrien	LCM-ANMC
HELLEMANS	Bertout	LCM-ANMC
DEGRYSE	Elisabeth	LCM-ANMC
DEROITTE	Elise	LCM-ANMC
JANSSENS	Iris	LCM-ANMC
DU BOIS	Marc	LCM-ANMC
TOURNE	Johan	LCM-ANMC
CANNELLA	Laeticia	Le Silex
CLAEYS	Catherine	Ligue Braille asbl – Brailleliga vzw
MAGIS	Michel	Ligue Braille asbl – Brailleliga vzw
BEAUSAERT	Christine	Ligue Braille asbl – Brailleliga vzw
GERYL	Maaïke	UNMS/NVMS
DEBBAUT	Peter	UNMS/NVMS
HUSDEN	Yolande	UNMS/NVMS
ROMBAUTS	Jokke	UNMS/NVMS
POLLENTIER	Leen	UNMS/NVMS
WILMET	Eric	UNMS/NVMS
HUSDEN	Yolande	UNMS/NVMS
BEYERS	Sophie	VFG
YALCIN	Melis	VFG
VERWIMP	Kris	VFG
NIESTEN	Reinhart	VFG

Invitée

LEENKNECHT	An-Sofie	EDF
------------	----------	------------

Secrétariat : Véronique Duchenne, Khadija Bensalah, Marjorie Berlinger, Olivier Magritte.

La réunion se déroule virtuellement sur l'application Zoom vu les circonstances de la pandémie Covid-19.

Le Président, Pierre Gyselinck, constate que le quorum est atteint : 12 organisations membres sont présentes ou valablement représentées. Il déclare l'Assemblée générale ouverte. Il remercie les présents et signale les excusés. Il invite chaque participant à se présenter.

Avant d'aborder l'Ordre du jour, le Président donne la parole à Khadija Bensalah du secrétariat pour les modalités pratiques à suivre durant la réunion en visioconférence.



A. Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire (13h00 – 14h45) :

1. Approbation du PV de l'AG du 12/03/2020

Pierre Gyselinck : vu qu'il n'y a pas de remarque, le PV est approuvé.

2. Membres : affiliations et désaffiliations 2021

Pierre Gyselinck : il n'y a pas eu de démission, ni de nouvelle candidature.

3. Présentation du Rapport d'activité 2020

→ Document 03-Rapport d'activité 2020

Gisèle Marlière remercie les membres du Conseil d'administration (CA) et du secrétariat pour le travail accompli, particulièrement pour le secrétariat car il s'agit d'un travail long et lourd. Elle présente le rapport d'activité avec des explications pour chaque point. Elle conclut par le fait que le BDF travaille beaucoup, qu'il est question d'un travail passionnant et de nouveau remercie le secrétariat car il est souvent obligé de travailler dans l'urgence.

Daniel Antoine, concernant la pandémie, demande s'il y a eu des questions sur la vaccination ? Car des personnes ont des maladies qui ne sont pas compatibles avec ces vaccinations. Est-on certain que ces personnes ne vont pas se faire fiche si elles ne se font pas vacciner ? C'est-à-dire qu'elles pourraient être exclues de la société.

Gisèle Marlière : le 1^{er} principe invoqué par toutes les autorités est que la vaccination est libre. Le médecin traitant est le premier contact qui a le meilleur ou les meilleurs interlocuteurs pour dire que la situation de son patient n'est pas possible pour recevoir le vaccin. Le CSNPH et le BDF se sont fort appesantis sur l'enjeu de l'accès aux soins et principalement sur l'accès aux soins intensifs.

Nous sommes partis d'un point de vue très largement soutenus par les personnes en situation de handicap (PSH) : le handicap ne peut pas être un motif de rejet pour une admission. Le handicap n'est pas à ce titre-là, significatif d'une priorité, seules les comorbidités peuvent être amenées à être prises en considération des publics prioritaires. Au sujet du passeport vaccinal, les responsables politiques ne veulent pas l'imposer et ne veulent pas en faire un outil d'exclusion et de discrimination.

4. Approbation du Rapport d'activité 2020

Pierre Gyselinck met le point au vote : le rapport est approuvé.

5. Présentation des comptes 2020

→ Document 05 ASBL Bilan interne 2020

Emilie De Smet : présente les comptes 2020. Elle s'excuse pour l'envoi tardif des documents.



6. Présentation du rapport du commissaire aux comptes 2020

→ Document 06 Rapport commissaire aux comptes

Emilie De Smet présente le rapport du commissaire aux comptes en place de Monsieur Philippart qui est excusé pour la réunion, mais a transmis son rapport.

7. Approbation des comptes 2019

Pierre Gyselinck met les points 5 et 6 aux votes : les comptes et le rapport du Commissaire aux comptes sont approuvés.

8. Décharge du Commissaire aux comptes

La décharge est acceptée.

9. Décharge des Administrateurs

La décharge est acceptée.

10. Présentation du plan d'action 2021

→ Document 10 Plan d'action 2021

Gisèle Marlière fait la présentation à la place de Veerle Van Den Eende qui est excusée.

Gaetano Lonobile si un suivi est prévu par le BDF pour le dispositif de la Scan car qui est contesté par beaucoup de personnes.

Gisèle Marlière : on le suit par intermédiaire vu que c'est un dossier belgo-belge. C'est le CSNPH qui s'en occupe. Il a interpellé la Ministre Lalieux qui compte interpellier les communes. UNIA ne remet pas en cause formellement le fait que les PSH doivent s'inscrire dans les communes. Le CSNPH, lui, a tranché formellement sur cette question, il n'y est pas favorable. Le BDF assurera le suivi de ce dossier s'il devait y avoir une transposition au niveau européen ou international.

Gaetano Lonobile : la Régie Communale Autonome de Charleroi voudrait supprimer tous les abonnements des PSH et doubler le nombre d'emplacements de stationnement pour les PSH afin d'éviter les fraudes. Il faut suivre de près cet exemple et voir comment il pourrait être étendu à d'autres communes.

Gisèle Marlière demande à Gaetano Lonobile de transmettre toutes les informations à ce sujet au BDF qui ira vers le CSNPH pour toutes suites nécessaires.

11. Présentation des prévisions budgétaires 2021

→ Document 11 Prévisions budgétaires 2021

Emilie De Smet présente les prévisions budgétaires de 2021.

12. Approbation du plan d'action 2021

Pierre Gyselinck met le point au vote : approuvé.



13. Approbation des prévisions budgétaires 2021

Pierre Gyselinck met le point au vote : approuvé.

14. Divers

Pas de divers.

B. Partie informative (14h45 – 16h15) :

- Stratégie européenne du handicap 2021-2030, éléments de satisfaction, points décevants, perspectives d'action... le point avec l'European Disability Forum (EDF)
 - Thomas Dabeux : la Stratégie européenne vise à promouvoir la participation et la qualité de vie des PSH et soutenir la CRPD à l'échelle européenne. Trois grands thèmes ont été retenus :
 1. Les droits dans l'Union : 2 projets particuliers
 - *European Disability Card* (EDC) à étendre à l'ensemble des Etats membres pour 2023,
 - Garantir la participation des PSH au processus électoral 2023 plus inclusif
 2. Autonomie : favoriser l'autonomie de vie et les choix des PSH
 3. Non-discrimination et l'égalité des chances : accès à la justice, au sport, à la santé et à l'emploi.
- Intervenante : Ann Sofie Leenknecht (EDF), coordinatrice « Droits humains »

➔ Document B-Présentation EDF

Ann Sofie Leenknecht présente l'analyse par EDF de la nouvelle stratégie européenne du handicap 2021-2030. Un Powerpoint est projeté durant la réunion. Il est disponible en annexe de ce rapport.

Helga Stevens remercie Ann-Sofie pour sa présentation. Concernant les élections européennes, l'EDF souhaitait établir un guide pour les élections de 2023. Mais il me semble que les élections n'auraient lieu qu'en 2024 ?

Ann Sofie Leenknecht confirme qu'il s'agit bien d'un guide pour inciter les Etats membres à rendre les élections de 2024 accessibles.

Daniel Antoine constate que l'on ne parle pas du Parlement européen dans cette stratégie. Il demande quel sera son rôle pour que la stratégie soit applicable partout ?

Ann Sofie rappelle que la stratégie est un document de la Commission européenne, une proposition de la Commission qui implique le Parlement. EDF devra analyser le rôle du Parlement européen.

Thomas Dabeux demande quel budget sera disponible pour la mise en œuvre de la stratégie.



Ann Sofie Leenknecht répond que des fonds seront prévus en lien avec les actions planifiées dans la stratégie mais il n'y a pas un budget spécifique pour la stratégie.

Helga Stevens se demande quels sont les résultats de la précédente stratégie. La Commission veut-elle réellement prendre des initiatives et les réaliser dans le futur ? Elle craint que beaucoup d'états membres soient bloqués à cause de l'impact budgétaire.

Ann Sofie Leenknecht répond que cette stratégie est basée sur la précédente stratégie (2010-2020). Une consultation a eu lieu en 2019. L'EDF y a participé. EDF va continuer son analyse de la stratégie. Mais EDF est un peu déçu par le fait que la stratégie reprend surtout des initiatives qui sont déjà en cours comme la proposition de la directive égalité de traitement qui existe depuis déjà 13 ans. On ne parle pas des alternatives proposées pour éviter la discrimination à l'encontre des PSH par exemple. Malheureusement, la vraie raison est qu'il y a un blocage politique.

Gisèle Marlière évoque la carte de mobilité et les échanges qui ont eu lieu avec d'autres pays. L'enjeu de cette carte était de disposer d'une carte qui atteste, de leur handicap car ils n'ont pas autre chose. Notre préoccupation est que si on veut lier cette carte à tous les dispositifs qui existent dans chaque état, elle craint qu'ils ne vont pas vouloir y adhérer. L'objectif de la carte est d'être reconnue dans tous les pays et qu'elle atteste du handicap : il y aura une discussion sur les critères de reconnaissance qui pourrait alors bloquer l'élargissement de la carte.

Ann Sofie Leenknecht répond que cet élargissement demandera beaucoup de travail et beaucoup de discussions.

Helga Stevens demande quelle est la vision d'EDF au sujet de l'EDC ? Nous aimerions avoir une carte qui favorise l'accessibilité égale et accorde du soutien au PSH plutôt que des réductions de prix sur des tickets d'entrée.

Ann Sofie Leenknecht répond que l'EDC sera transformée en carte pour PSH. Le but est d'avoir une reconnaissance immédiate et automatique avec cette carte de mobilité.

Helga Stevens comprend le raisonnement d'EDF mais avec son expérience elle pense que la reconnaissance automatique est un point sensible car il y a une question de souveraineté nationale car c'est lié à la sécurité sociale. Il faut que dans tous les paiements il y ait une formule accélérée entre les pays.

Fin de l'AG. PG remercie les participants et les interprètes.